



Joël GIRAUD

Député des Hautes-Alpes
Président de la Commission permanente
du Conseil national de la Montagne
Maire de L'Argentière-La Bessée
jgiraud@assemblee-nationale.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Argentière-La-Bessée, le 13 juin 2017

Le nouveau ministre de l'Agriculture confirme à Joël Giraud la mise en place de tirs renforcés pour deux loups supplémentaires d'ici le 30 juin et entend maintenir a minima l'effectif de 40 loups sur la nouvelle campagne qui s'ouvre au 1er juillet

Devant la recrudescence des attaques de loup sur notre département, le député des Hautes-Alpes s'est entretenu à plusieurs reprises avec son ami Jacques Mézard, le nouveau ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Ce mardi matin, le ministre s'est dit très préoccupé par la situation des éleveurs dont les troupeaux font l'objet d'attaques de plus en plus nombreuses par le loup, dans les Alpes mais aussi dans le sud du Massif Central qu'il connaît particulièrement bien, comme Sénateur du Cantal. Le Ministre a de nombreuses fois eu l'occasion de s'entretenir avec les éleveurs lors de ses récents déplacements sur le terrain.

Le ministre a assuré au député qu'il a donc veillé à assurer la fin de la campagne en cours dans de bonnes conditions, en autorisant deux tirs de défense renforcés*, d'ici le 30 juin 2017, soit un total de 40 loups sur la campagne 2016/2017, ce qui correspond aux attentes des éleveurs.

Il lui a également fait part de son souhait que pour la prochaine campagne 2017-2018 (qui commence au 1er juillet) soit autorisé un effectif de loups pouvant être abattus qui ne soit pas en réduction par rapport à la campagne en cours et lui a confirmé sa volonté d'apporter les améliorations qui sont nécessaires au dispositif actuel, à partir des recommandations scientifiques et en concertation avec les éleveurs et les ONG.

**** Le tir de défense renforcée est une opération qui réunit plusieurs tireurs simultanément. Il est beaucoup plus efficace que le tir de défense qui doit être réalisé par une seule personne à la fois. Les éleveurs craignent que ce soit cette dernière option qui soit retenue : Tel n'est donc pas le cas.***